

SIROP SIMPLE**Syrupus simplex**

Composants	Quantité	Fonction	Référentiel
Saccharose	650 g	Substance active	Ph. Eur.
Eau purifiée	Q.S.	Excipient	Ph. Eur.

Le sirop simple peut contenir des agents antimicrobiens appropriés.

PRODUCTION

Préparez 1 000 g de sirop simple en chauffant une quantité suffisante d'eau. Dissolvez le saccharose à 80-85 °C. Filtrez immédiatement à chaud avec un filtre préalablement chauffé. Homogénéisez. Complétez à 1 000 g.

CARACTÈRES

Aspect : liquide limpide, incolore à jaune pâle.

Solubilité : miscible à l'eau et à l'éthanol à 70 pour cent V/V.

IDENTIFICATION

Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte d'un *gel de silice G R*.

Solution à examiner. Diluez 1,5 g de sirop simple dans un mélange de 2 volumes d'eau R et de 3 volumes de méthanol R et complétez à 100 mL avec le même mélange de solvants. Prélevez 1 mL de cette solution et complétez à 10 mL avec le même mélange de solvants.

Solution témoin (a). Dissolvez 10 mg de saccharose R dans un mélange de 2 volumes d'eau R et de 3 volumes de méthanol R, puis complétez à 10 mL avec le même mélange de solvants.

Solution témoin (b). Dissolvez 10 mg de saccharose R et 10 mg de lactose SCR dans un mélange de 2 volumes d'eau R et de 3 volumes de méthanol R et complétez à 10 mL avec le même mélange de solvants.

Déposez séparément sur la plaque 2 µL de chaque solution et séchez soigneusement les dépôts. Développez sur un parcours de 15 cm avec un mélange de 10 volumes d'eau R, de 15 volumes de méthanol R, de 25 volumes d'acide acétique anhydre R et de 50 volumes de chlorure d'éthylène R. Faites sécher la plaque dans un courant d'air chaud. Répétez immédiatement le développement en renouvelant la phase mobile. Faites sécher la plaque dans un courant d'air chaud. Pulvérisez uniformément une solution de 0,5 g de thymol R dans un mélange de 5 mL d'acide sulfurique R et de 95 mL d'éthanol à 96 pour cent R. Chauffez à 130 °C pendant 10 min. La tache principale du chromatogramme obtenu avec la solution à examiner est semblable quant à sa position et sa coloration à la tache du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a). L'essai n'est valable que si le chromatogramme obtenu avec la solution témoin (b) présente 2 taches nettement

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que les préambules du Formulaire national et de la Pharmacopée française s'appliquent

séparées.

ESSAI

Aspect de la solution. Le sirop simple est limpide (2.2.1) et n'est pas plus fortement coloré que la solution témoin J₆ (2.2.2, *Procédé I*).

Densité (2.2.5) : 1,31 à 1,33.

Indice de réfraction (2.2.6) : 1,449 à 1,458.

CONSERVATION

En récipient bien fermé, à l'abri de la lumière.

ÉTIQUETAGE

Le nom et la concentration des agents antimicrobiens sont indiqués sur l'étiquette.